

Alain Thomas ETAMANE MAHOP

**LES GRANDES ORIENTATIONS DES POLITIQUES
ECONOMIQUES AU CAMEROUN SOUS L'ERE DU
PRESIDENT AHMADOU AHIDJO DE 1960 A 1982 :
ANALYSE HISTORIQUE**

THE GREAT DIRECTIONS OF CAMEROON'S ECONOMIC POLICIES
DURING PRESIDENT AHMADOU AHIDJO'S POLITICAL REGIME,
FROM 1960 TO 1982: A HISTORICAL ANALYSIS

Abstract: The history of Cameroon is yet to be written. However, Cameroon can only make history starting from the material elements shaping its evolution, elements having succeeded the test of time. In Cameroon, as everywhere else in Central, Southern, Western or Eastern Africa, the years that followed its independence were marked by severe socio-economic mutations and have led to the transformation of the economic outlook in these newly independent states. In this phase of economic boom, Cameroon could not stay behind. Under the guidance of President Ahmadou Ahidjo, the orientation of economic policies reached the phase of planned liberalism on one hand and self-centered development on the other hand.

The hereby paper depicts the way in which Cameroon, in the dawn of its independence, has elaborated its strategies of progressively reviving all the key sectors of its economy by employing a planned liberalism and a self-centered development. It also presents the factors having led to the various economic mutations, the major axes seen as the core elements of Cameroon's social and economic development.

Keywords: Cameroon, economic policies, Ahmadou Ahidjo

*

Introduction

Le Cameroun est un pays de l'Afrique Centrale situé dans le golfe de Guinée et s'étirant de la baie de Biafra au Lac Tchad entre le Nigeria, le Tchad et la République Centrafricaine, le Congo, Gabon et la Guinée

Analele Universității „Dunărea de Jos” Galați, seria 19, Istorie, tom VIII, 2009

Equatoriale¹. Il couvre 475.442 km² et compte une population estimée à 17 millions d'habitants². D'une manière générale, le Cameroun est une Afrique en miniature³. Carrefour des migrations et des civilisations, il apparaît du fait d'une diversité ethnique, linguistique et culturelle comme une synthèse authentique de l'Afrique soudanaise et de l'Afrique bantoue.

Ainsi, au lendemain de son indépendance en 1960, le Cameroun à l'instar d'autres pays d'Afrique eut pour principal objectif le développement. Cela était une entreprise difficile au regard de la trop longue période de colonisation qui n'avait pas assez responsabiliser les nationaux. Se développer signifiait donc élaborer des politiques d'investissement pour un développement durable de la nation camerounaise. C'est dans ce contexte politico-social tendu que le nouvel Etat indépendant du Cameroun élaborer les premiers plans quinquennaux à travers ses programmes de développement.

La présente communication montre comment l'Etat Camerounais à l'aube de l'indépendance, a élaboré des stratégies pour relancer progressivement tous les secteurs moteurs de son l'économie à travers le libéralisme planifié et le développement autocentré.

L'étude présente aussi les acteurs de ces différentes mutations, les axes majeurs qui ont été les éléments de base du développement économique et social, du Cameroun. Elle suit un schéma à plusieurs volets. D'abord, l'étude met en relief le libéralisme planifié qui fut l'élément catalyseur de l'orientation politique du Président Amadou Ahidjo. Le second volet expliquera ce qu'était le développement autocentré dans l'histoire économique du Cameroun sous le Président Ahmadou Ahidjo.

A- Les grandes orientations des politiques économiques du Cameroun : Le libéralisme planifié ou la philosophie du développement

L'économie camerounaise comme la plupart des économies sous développées d'Afrique se réclamait d'un certain libéralisme : « le libéralisme moderne planifié », qui encourageait l'initiative privée tout en accordant à

¹ Le Cameroun a une façade maritime, c'est pourquoi durant les périodes allemande et française, la ville de Douala, située en plein dans la zone littorale avait été le lieu privilégié des transactions pour les colonies françaises sans façade maritime comme l'Oubangui Chari et le Tchad. Le Cameroun constituait une porte d'entrée et de sortie des produits; son ouverture sur l'Océan Atlantique lui confère cette caractéristique d'Être un pays ouvert au monde. Il reste donc une plaque tournante pour les Etats de l'Afrique centrale.

² La population du Cameroun depuis l'indépendance a considérablement évolué. Cette tendance à la hausse est due aux efforts du gouvernement camerounais à améliorer le couvert social des populations.

³ Ibid.

l'Etat un rôle général d'organisation, d'orientation, d'impulsion et de contrôle du développement entre les différentes régions du pays. Selon le Président Amadou Ahidjo:

Le facteur le plus dynamique de notre démarrage est, croyons nous, notre option pour le libéralisme en matière économique. Le libéralisme grâce auquel la perspective du profit légitime excite l'initiative et grâce auquel la liberté fertilise l'imagination. Mais, c'est un libéralisme ordonné, sélectif non anarchique...dans la conjoncture nationale et mondiale actuelle, cette politique de libéralisme est sans aucun doute la meilleure pour notre pays et par conséquent, le plus conforme à l'intérêt de notre peuple. Elle représente l'heureuse conjonction entre l'idéal de notre développement vers lequel nous tendons et le réel⁴.

1. Les grandes orientations

Le libéralisme planifié est une philosophie de développement parce qu'il laisse libre cours à l'initiative privée. Il s'apparente au Capitalisme. Les mesures de contraintes relèvent du système collectiviste. Le système camerounais est de tendance capitaliste parce que libéral⁵. Le libéralisme planifié nourrit l'initiative, sollicite la participation responsable de l'homme à la lutte contre le sous développement et conserve à l'économie son indispensable dimension humaine. Il sous tend alors: la liberté et l'épanouissement. Il concilie l'intérêt privé avec l'intérêt général⁶. Il renchérit en soulignant que:

Le libéralisme planifié sauvegarde l'intérêt général en conciliant la nécessité de la planification avec la liberté d'initiative⁷. Il signifie l'interventionnisme de l'Etat camerounais dans la mesure où, l'initiative privée est canalisée et orientée par l'Etat. On s'aperçoit que l'interventionnisme de l'Etat est massif et déterminant dans le but de faire concorder les initiatives privées avec les objectifs économiques⁸.

⁴ A. Ahidjo, *Par lui-même*, Monaco, Edition Paul Bory, 1968, pp.54-55.

⁵ Cette option pour le libéralisme trouve sa justification dans la place qui est faite à l'homme. L'homme est un sujet économique libre et responsable de ses actes.

⁶ Ahidjo, *Par lui...*, p.75.

⁷ Il repose sur une utilisation rationnelle des ressources disponibles, l'initiative privée, le contrôle de l'Etat sur les opérations économiques.

⁸ G.Tsala Mekongo.

Le libéralisme planifié camerounais a une ressemblance lointaine avec le système collectiviste et reprenant alors René Laglane:

On peut être tenté de croire que, le libéralisme planifié avait été mis en place pour corriger les erreurs des systèmes capitalistes et socialistes. Il n'est rien car, la distance entre les deux systèmes est tellement courte qu'il semble impossible de situer le libéralisme planifié à mi-chemin⁹.

2- Moyens du libéralisme planifié au Cameroun

S'agissant des moyens du libéralisme planifié camerounais, nous dirons que, à l'heure où le secteur privé est reconnu et encouragé par des incitations publiques, l'action des entreprises est guidée par des plans qui indiquent des priorités et les modalités de l'intervention de l'Etat. A travers le libéralisme planifié, les mécanismes du marché, s'ils existent, peuvent jouer librement, ils doivent même être favorisés pour autant qu'ils ne vont pas à l'encontre d'un certain nombre d'options et d'orientations générales. Si les mécanismes du marché ne jouent pas suffisamment, et que l'entreprise privée soit défaillante, le gouvernement se propose de créer des sociétés d'Etat ou une économie mixte et de définir un cadre précis à l'intérieur duquel doit s'exercer la concurrence¹⁰. Dans le système camerounais, on peut percevoir le libéralisme en deux dimensions: l'une économique et l'autre politique¹¹. Par ailleurs, cette doctrine est conçue comme une soupape de sûreté, laissant aux entreprises publiques les soins de s'occuper des services publics traditionnels qui soutiennent le secteur directement productif¹².

⁹ R. Laglane, *Le Cameroun à la recherche d'une stratégie de développement du libéralisme planifié au développement autocentré*, Mémoire de Licence en Droit et Sciences Economiques, Université de Yaoundé, 1976, p. 21.

¹⁰ G. Winter, *Caractéristiques générales et évolution de la planification au Cameroun*, Yaoundé, ORSTOM, 1970, p. 4-5.

¹¹ Du point de vue politique, le libéralisme planifié tel qu'il avait été adopté par l'UNC (Union Nationale Camerounaise) et appliqué par le gouvernement, visait à promouvoir et à encourager l'idée force du progrès ; mais, il confiait à l'Etat la tâche de mobiliser, de coordonner et d'orienter cette initiative dans une atmosphère de respect des exigences de l'intérêt général et de la sauvegarde nationale. Cette doctrine s'appuie d'avantages sur les marchés en particulier sur les tendances du marché international pour orienter les investissements et les primes à la production dans le pays. Elle donne en même temps à l'Etat des pouvoirs d'intervention pour créer des entreprises publiques et parapubliques afin de sauvegarder la souveraineté de la nation.

¹² W. A. Ndongko, *Réflexions sur les politiques économiques et le développement du Cameroun*, Yaoundé, Editions Salingue, 1985, p.57.

L'Etat camerounais prend donc des mesures incitatives afin d'orienter les producteurs et autres agents économiques dans un sens favorable aux objectifs du plan. Il va créer des structures d'encadrement des paysans. Cet encadrement a pour but de susciter un changement dans la condition du paysan. L'Etat doit créer un environnement favorable à la circulation et à la commercialisation des produits ce qui implique la construction des voies de communication pour désenclaver les centres de production. La diffusion du progrès technique et des connaissances se fait par des structures professionnelles, des sociétés de mission de développement et du service civique de participation au développement¹³.

Du point de vue politique, le libéralisme planifié réglemente les entreprises privées, qu'elles soient nationales ou étrangères, en empêchant l'établissement d'un oligopole¹⁴. S'agissant du cas camerounais, la loi du 30 Août 1966 portant sur l'approbation du 2^e plan de développement économique et social exprimait que ce plan est approuvé comme : «*Cadre des programmes d'investissements et comme instrument d'orientation de l'expansion économique et du progrès social*»¹⁵. Le gouvernement camerounais avait alors élaboré les plans qui devaient servir de cadre à la planification économique et sociale. Comme doctrine, le libéralisme planifié possédait à la fois des éléments positifs et négatifs dans plusieurs domaines.

Parlant des éléments positifs, le libéralisme planifié permettait à l'Etat de tourner le dos à la fois à la bureaucratie intégrale et au libéralisme anarchique qui réservent la décision et le fruit des efforts communs à une catégorie limitée d'individus au détriment de l'équilibre de l'ensemble du corps social¹⁶. Cette philosophie visait le développement intégral de l'homme camerounais selon certains de nos informateurs :

*Le libéralisme planifié avait participé à l'unité nationale puisque l'année 1966, avait vu l'unification de toutes les forces politiques et sociales du pays tout entier au sein d'une seule formation : UNC (Union Nationale Camerounaise)*¹⁷.

¹³ Laglane, *Le Cameroun à la recherche d'une stratégie de développement ...*, p. 28.

¹⁴ Le libéralisme économique outrancier peut conduire à une forme d'impérialisme économique, compromettre le développement embryonnaire du pays et constituer une menace pour la souveraineté nationale. Pour réglementer et contrôler les entreprises privées, l'Etat peut décider de s'asseoir à celles-ci comme partenaire ou de créer une institution publique grâce à laquelle le gouvernement peut stimuler, orienter et contrôler l'économie nationale.

¹⁵ Winter, *Caractéristiques générales et évolution de la planification au Cameroun...*, p.3.

¹⁶ M. Ndjikeutchi, *Plan et stratégie du développement au Cameroun*, Thèse de doctorat d'Etat en Sciences Economiques, Paris, 1973, p.103.

¹⁷ La recherche de l'unité nationale du Président Amadou Ahidjo se concrétisa en Mai 1972 avec l'unification nationale. Il avait le souci de mettre les mêmes structures dans toutes les

Par ailleurs, les écarts sociaux rencontrés avaient accéléré la stratégie de développement des grandes infrastructures nationales et la création des grands axes routiers sur l'ensemble du territoire national¹⁸. L'exemple le plus palpable fut : Foumban-Ngaoundéré inscrit dans le 1^{er} plan quinquennal de développement et Bamenda, Douala et Yaoundé inscrits dans le second plan¹⁹.

Un autre élément fondamental du libéralisme planifié est qu'il favorisa la mise en valeur agricole de la zone forestière. Ce qui développa la révolution verte et permit au Cameroun d'atteindre son auto suffisance alimentaire et de doubler le revenu annuel par habitant. Les différentes sociétés de développement allaient participer activement à cet effort de camerounisation de l'économie. C'est ainsi qu'on créa le SNI (Société Nationale d'Investissement), la BCD (Banque Camerounaise de Développement), qui jouèrent un rôle capital dans la promotion du développement²⁰. Le libéralisme planifié avait permis au gouvernement de mettre sur pied des comités d'agrément chargés d'accorder des régimes de faveur aux entreprises. C'est-à-dire les exonérations fiscales en supprimant les taxes.

Toutefois, comme toute politique a ses limites, le libéralisme planifié Camerounais, bien que réaliste, n'allait pas atteindre les objectifs escomptés. La cause principale était l'hypertrophie des pouvoirs publics camerounais. L'Etat se trouvait être en fin de compte celui qui définissait les domaines qu'il entendait laisser sous l'égide du libéralisme et les domaines qu'il entendait contrôler plus étroitement. Une défaillance de l'Etat en tant que conducteur du développement constitue la ruine de la notion de libéralisme planifié. Pour certains experts camerounais, les stratégies de développement ont été mal orientées. Toutes les décisions étaient prises au niveau central. Les comités de développement ont certes été créés en 1977 mais, ils n'avaient aucun rôle précis²¹. Dans un pays où l'agriculture faisait vivre les 4/5^e des habitants, la priorité devait nécessairement consister à impulser vigoureusement la production agricole et alimentaire. Mais on s'efforçait à mettre en place les bases d'une industrie intégrée à l'économie nationale. Ce

régions et de la même manière. Les projets étaient dégagés en fonction des spécialités de chaque province.

¹⁸ D. Tezampa, *Planification économique au Cameroun: méthodologie d'élaboration des plans*, Mémoire de Maîtrise en Sciences Economiques, Université de Yaoundé, 1987, p.50-56.

¹⁹ Tezampa, *Planification économique au Cameroun...*, p.57.

²⁰ Ibid.

²¹ Ibid.

qui bloqua le développement de certains secteurs. Par ailleurs, cette politique de développement ne permit pas au Cameroun de créer de véritables capitaux nationaux puisque le secteur privé national était inexistant jusqu'à la libéralisation économique.

B- Du développement autocentré au développement équilibré

L'échec du libéralisme planifié avait ouvert la voie à une nouvelle approche du développement au Cameroun: le développement autocentré.

1. L'approche camerounaise du développement autocentré

C'est le 10 février 1975 à Douala, lors du deuxième congrès ordinaire de l'UNC que le Président Ahmadou Ahidjo, Président de la République Unie du Cameroun et Président de l'UNC, annonce la politique de développement autocentré comme nouveau principe de développement national du Cameroun. Il soulignait:

Et maintenant posons la question : que faire, (...) continuer avec succès dans le contexte national et international actuel l'œuvre de construction nationale ? La réponse à cette question me paraît évidente: mobiliser toutes les ressources et toutes les énergies nationales en vue d'un développement national autocentré. C'est dire que, le mot d'ordre de développement autocentré (...) doit éclairer notre action future²².

Cette nouvelle politique résonna avec grand écho au point où la presse locale et internationale à l'époque l'avait présentée tel un grand événement. Pour le commun des camerounais, c'était une invention du « père de la nation ». Or, pour celui qui avait suivi le discours du Président Amadou Ahidjo, c'était si évident ; car il s'était présenté comme l'inventeur du développement autocentré. Il souligne à ce sujet:

Si les époques de crise préparent souvent de nouveaux départs dans l'histoire de l'humanité, il est souhaitable (...) pour les pays du tiers monde comme le Cameroun qui devait faire preuve d'imagination créatrice pour inventer de nouvelles méthodes de développement²³.

²² A. D. Tezampa, *Planification économique au Cameroun : méthodologie d'élaboration des plans*, Mémoire de Maîtrise en Sciences Economiques, Université de Yaoundé, 1987, p.1578.

²³ Ibid., p.1678.

2. *L'analyse du discours d'Ahmadou Ahidjo sur la politique du développement autocentré au Cameroun*

Depuis son accession à la Présidence de la République du Cameroun, Ahmadou Ahidjo dans son ouvrage intitulé: *La pensée politique d'Ahmadou Ahidjo*²⁴, soulignait la question du développement. L'objectif pour lui était de doubler le niveau de vie des populations camerounaises sur 20 ans. Pour ce faire, un plan directeur fut énoncé: d'abord le libéralisme planifié²⁵, ensuite le développement autocentré²⁶.

Dans son discours du 10 février 1975, il présenta le développement autocentré comme une méthode de développement en vue de mettre en valeur le libéralisme planifié. Jean Baptiste Alima souligne: *Pour mettre en valeur (...) toutes les ressources du pays, le Président Ahmadou Ahidjo se fixe comme objectif le développement autocentré et comme doctrine le libéralisme planifié*²⁷.

Vu sous cet angle, le développement autocentré visait à soutenir le libéralisme planifié ; en ceci qu'il visait le renforcement du rôle de l'Etat c'est-à-dire, la participation de ce dernier, le renforcement du dirigisme étatique sur la problématique du développement. Car, jusque là les fonds camerounais étaient intervenus dans la réalisation des grands travaux de développement²⁸.

Pour Ahmadou Ahidjo, l'heure était venue pour les camerounais de prendre en main leur destinée économique. A ce sujet il souligne :

Ce qui signifie développement par le peuple et pour le peuple (...) il n'y a de développement authentique que celui dont le peuple est lui-même moteur (...). C'est aussi dire d'avantage, s'engager à

²⁴ Ahidjo, *La pensée politique...*, p.100.

²⁵ Avec le libéralisme planifié, l'Etat fait confiance à l'initiative privée et à la liberté d'entreprise pour mieux amener le développement mais contrôle et oriente le développement (...) c'est une sorte de socialisme à l'Africaine, pragmatique et rejetant toute forme de marxisme. On refuse, par exemple, des nationalisations. Mais on multiplie les prises de participation, on place des directeurs camerounais à la tête des quatre grandes banques, on surveille les transferts, on impose la camerounisation progressive des cadres et du capital, on crée des organismes d'Etat spécialisés à caractère économique.

²⁶ S'agissant du développement autocentré, Ahmadou Ahidjo voulait mobiliser toutes les ressources et toutes les énergies nationales pour la bataille du développement. C'est ainsi que le Cameroun fut appelé à réaliser le quatrième plan quinquennal pour les ¾ par ses propres moyens, en mobilisant l'épargne nationale et en privilégiant l'investissement humain.

²⁷ J. B. Alima, *Sur les chemins de l'Unité*, Paris, ABC, 1977, p.133.

²⁸ W. Nkoa Ndonou, *La politique de développement autocentré et son impact sur le développement économique et social du Cameroun, (1975-1985) essai d'analyse historique*, Mémoire de DIPES II en Histoire, Université de Yaoundé I, ENS, 2003, p. 59.

*prendre concrètement les mesures nécessaires pour faire véritablement du peuple le moteur du développement national*²⁹.

Il percevait le développement autocentré comme un modèle de vie. C'est ainsi que, le 18 février 1978 il déclarait dans un quotidien national :

*Le développement autocentré n'est pas seulement un principe d'action pour la communauté nationale prise dans son ensemble; il prescrit aussi une direction morale à chaque citoyen camerounais qui doit savoir modeler ses besoins et ses aspirations en fonction des ressources et des possibilités réelles du pays. Il nous faut tous, qu'elle soit notre catégorie sociale ou d'âge, doubler d'efforts, bannir l'égoïsme et l'envie pour éviter que nos enfants, et les enfants de nos enfants, ne soient contraints un jour de vivre dans la dépendance ou dans la nécessité. Nous devons faire appel chaque jour au sens du travail accompli avec compétence, avec rigueur et honnêteté, de manière à assurer à notre pays les bases d'un développement réel qui soit l'œuvre de nos mains*³⁰.

Ce discours du Président Ahmadou Ahidjo n'était qu'un message lancé à toutes les couches sociales pour lutter et éviter les écarts sociaux proches ou lointains.

a- La révolution verte et ses objectifs

En Mars 1973, Ahmadou Ahidjo, alors Président de la République Unie du Cameroun, lançait pour la première fois au Cameroun un appel en faveur de la révolution verte³¹. Cette révolution, déclarait-il, impliquait la

²⁹ Ahidjo, *Anthologie...*, p.1678.

³⁰ *Cameroun Industriel et Commercial*, Yaoundé, 1978, n° 42, pp.2-6.

³¹ La révolution verte suppose le passage d'une agriculture traditionnelle à une agriculture moderne. Elle exprime le souhait de l'abandon d'une agriculture de subsistance pratiquée avec les instruments rudimentaires plus efficaces à l'aide des méthodes culturales modernes plus rentables : engrais, semences sélectionnées ou machinisme agricole. Bref, c'est l'abandon de l'agriculture extensive pour une agriculture intensive plus rentable. Cette idée n'est pas originale au Cameroun, c'est en effet au Mexique qu'un agronome américain appelé Norman Borlang, installé depuis 1944 à la station expérimentale de Ciudad Obregón, se mit à sélectionner des blés et des maïs afin de retenir les espèces les plus existantes et les plus productives en peu de temps. La vulgarisation de ces blés et maïs prit une proportion mondiale 20 ans plus tard, grâce à la participation financière de Rockefeller. Cette idée n'était pas nouvelle et originale pour la nation camerounaise car, en 1930, certains agronomes américains avaient pratiqué des testes sur des sorghos et maïs hybrides, le but en était de chercher une production agricole accrue à partir des VHR (Variétés de Hauts Rendements). Quant à la formule de révolution verte, on la doit à un fonctionnaire de l'AID (Agence Internationale pour le Développement). Au nom de William Gaud qui, en 1968, prononça le terme de « Green Révolution ».

solution du problème du développement de l'agriculture comme base naturelle de l'alimentation de la population et de l'essor industriel du pays et surtout comme facteur essentiel dans la stratégie de la croissance³².

C'est lors du comice agropastoral de Buea que le Président Ahmadou Ahidjo annonçait un ensemble de mesures visant à donner un visage nouveau à l'agriculture camerounaise, à la rendre plus scientifique et productive³³. La révolution verte apparaissait donc au Cameroun, comme une rupture avec le vieux modèle de culture avec les vieilles méthodes d'agriculture qui ne répondaient plus aux besoins alimentaires des populations urbaines du Cameroun. Loin d'être une mesure complètement originale, elle s'inscrit plus tôt dans l'ordre d'un ensemble de mesures et de décisions prises par le gouvernement depuis 1963 «l'année du paysan»³⁴. Cette idée n'était pas un fait du hasard à son origine au Cameroun, car au moment où Ahmadou lançait le terme révolution verte, 80% de la population camerounaise pratiquait l'agriculture et vivait des produits du sol qui représentaient 70% des exportations globales du pays alors que 40% du PIB (Produit Intérieur Brut) provenait de l'agriculture³⁵.

Malgré son importance considérable, la population camerounaise n'arrivait pas à se nourrir à sa faim. Dans les villes, les produits vivriers coûtaient excessivement chers au point où, seule une certaine catégorie avait accès aux denrées de première nécessité. Dans les campagnes, la situation n'était guère favorable. Il y régnait la malnutrition, une insalubrité criarde et on pratiquait l'agriculture traditionnelle. L'exode rural avait atteint son paroxysme et le Cameroun se trouvait écartelé entre la dégradation des campagnes et l'urbanisation anarchique³⁶. Face à cette situation, les pouvoirs publics ont élaboré un ensemble de mesures visant la productivité agricole, et à améliorer les conditions de la vie dans les campagnes, à susciter l'épargne paysan et à freiner l'exode rural vers les villes.

Ahmadou Ahidjo présentait les objectifs assignés à la révolution verte au Cameroun comme: a accélérer la croissance du monde rural en remédiant à la pénurie des denrées alimentaires. Des expériences montrent qu'avec les méthodes culturelles efficaces, les faibles rendements de l'agriculture traditionnelle peuvent presque partout être multipliés. Il envisageait aussi de stimuler le progrès général de l'économie en favorisant des matières

³² A. Biancally, *La révolution verte et le sort du paysan camerounais*, Mémoire de Licence en Sciences Economiques, Université de Yaoundé, 1975, p.5.

³³ Ibid.

³⁴ Biancally, *La révolution verte...*, p.13.

³⁵ Extrait de la conférence de presse de Jean Keucha, alors Ministre de l'Agriculture le 1^{er} septembre 1973 à Yaoundé.

³⁶ J. M. Ela, *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala, 1982, p.17.

premières nécessaires à l'essor industriel, en accroissant les exportations des produits agricoles, ce qui rapporte devises et capitaux d'investissement en rendant solvables les besoins de nos paysans grâce à l'augmentation de leurs revenus monétaires, élargissant ainsi les débouchés intérieurs des industries existantes ou à créer. A démontrer que la terre est un bien ayant en soi une valeur économique et mérite de ce fait que l'on tire le plus grand profit possible par l'augmentation de la productivité des hommes et de la terre par l'élimination du sous emploi et de la sous production agricole qui freinent dans une large mesure le progrès économique et social de nos campagnes, à aménager l'espace rural de manière à le rendre plus sain et plus attrayant aux yeux de notre jeunesse en particulier ce qui constitue un fondement indispensable à tout programme visant à freiner l'exode rural, à créer des emplois nouveaux et à élever le niveau de vie des populations, à prouver que l'obstacle essentiel de notre développement économique et social n'est pas physique, le Cameroun dispose des sols excellents, il bénéficie en général d'une grande générosité des conditions climatiques comme l'attestent la densité de la végétation et son caractère envahissant.

Ondo Ndong souligne: *L'agriculture avait pour objectif l'accroissement quantitatif et qualitatif de la production primaire*³⁷.

Pour atteindre cet objectif, les pouvoirs publics camerounais avaient entrepris plusieurs réalisations en mettant en place des institutions et en créant des organismes devant faciliter la réussite de la révolution verte.

b- Les structures de la révolution verte au Cameroun

Les mesures incitatives des pouvoirs publics allaient de la création des organismes de crédit agricole à l'exemple du FONADER³⁸ à l'organisation des concours, prix du travail manuel dans les établissements scolaires ou encore, concours de la plus belle plantation en passant par la mise en place des sociétés de développement telles : la SODECAO, SODECOTON, SODEBLE³⁹.

³⁷ E. Ondo Ndong, *La République Unie du Cameroun face à la révolution verte*, Mémoire de Licence en Droit et Science Economiques, Université de Yaoundé, 1975, p.3.

³⁸ H. Dangné, *Etude historique d'une institution financière de développement : le Fonds National de Développement Rural (FONADER) 1973-1990*, Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2004.

³⁹ Ibid.

- **Le FONADER**

Créée par l'ordonnance n°73/24 du 29 mai 1973, le FONADER est un organisme d'intervention en milieu rural qui a pour but de promouvoir et d'accélérer le développement économique et social en milieu rural⁴⁰.

- **La MIDEVIV**

Créée par le décret n°73/584 du 26 septembre 1973, La Mission de Développement des Cultures Vivrières Maraîchères et Fruitières, est comme nous l'indique l'article 3 du décret, une création chargée de: la mise en œuvre du programme «Ceintures vertes autour des grandes villes», l'identification, l'étude et la mise en œuvre de tous les autres projets de développement des cultures maraîchères et fruitières, la réalisation des plantations de cultures vivrières et fruitières, la commercialisation de ses produits.

- **L'ONPD**

Créé par le décret n°74/237 du 1^{er} avril 1974 et réorganisé par le décret n° 70/131 du 12 avril 1979, l'ONPD (Office National de Participation au Développement) était l'organisme de mise en œuvre du service civique national de participation au développement (SCNPD). Institué par la loi n° 73/4 du 9 juillet 1973, il avait pour but de promouvoir chez tous les citoyens, le sentiment national, le sens de la discipline et de la dignité du travail, ainsi que l'esprit civique. L'ONPD était chargé de: l'incorporation et la gestion des effectifs au titre de service civique, la formation civique, morale et professionnelle des citoyens en vue de leur insertion dans le circuit économique, la conception, l'étude et la réalisation d'opérations d'intérêts général dans tous les secteurs activités publics ou privés, la réalisation de toutes les autres tâches rentrant dans son objet social⁴¹.

⁴⁰ Le FONADER était un établissement public créé par l'ordonnance n°73/24 du 24 mai 1973. Le décret n°73/496 du 28 août 1973 avait été pris en application de cette ordonnance et la loi n°77/05 du 13 juillet 1977 réorganisait le FONADER. L'article 1 du décret du 28 août 1973 précisait dans son alinéa 1 que: les domaines d'intervention du FONADER étaient: l'agriculture, l'élevage, les forêts, la pisciculture et l'habitat, les aides directes aux paysans qui entreprennent des activités jugées rentables en matière de production agricole et pastorale dans le cadre des objectifs fixés par le plan de développement économique et social, l'exécution directe pour le compte des collectivités locales ou des organismes paysans et dans les conditions à déterminer par le conseil d'administration, des projets spécifiques d'intérêts généraux inscrits au programme annuel du FONADER, l'octroi d'avances pour l'achat d'outillages et de matériels végétal, spécifiquement pour l'installation en campagne des jeunes agriculteurs.

⁴¹ Décret n°79/131 du 12 avril 1979 portant sur la réorganisation de l'ONPD et des structures de mise en œuvre du service. Art 2 p.1.

- **Le CENEEMA**

Il fut créé le 26 janvier 1974 par décret présidentiel. Le Centre National d'Etude et d'Expérimentation du Machinisme Agricole avait pour rôle non seulement d'étudier dans toute son étendue la problématique de la mécanisation de l'agriculture camerounaise, mais devait aussi situer la relation entre la mécanisation et les différents aspects du progrès technique. Le CENEEMA coordonnait les initiatives publiques et privées qui visaient à développer l'emploi ou l'acquisition du matériel agricole. Il intervenait aussi directement sur le terrain. Son action directe comprenait: un volet technique, un volet économique, un volet social⁴².

- **La SODECAO**

Parmi les structures mises en place par les pouvoirs publics pour la réalisation de la révolution verte, certains organismes appelés Sociétés de Développement à l'exemple de la SODECAO ou de la SODECOTON furent créés. La SODECAO fut créée par le décret n°74/373 du 2 février 1974.⁴³

c- Les comices agropastoraux

Le comice agropastoral est tel que l'il a été défini par Ahmadou Ahidjo lors du premier comice agropastoral tenu à Buéa le 9 mars 1973.⁴⁴

- **Le concours de la plus belle plantation**

Le concours de la plus belle plantation fait partie des mesures prises par le gouvernement camerounais pour encourager les agriculteurs à travailler. C'est ainsi que chaque année, l'Etat offrait des prix concernant les cultures vivrières et industrielles qui étaient attribués après la visite des

⁴² Au niveau technique, le centre était chargé de susciter des solutions mécaniques nouvelles et d'adapter des solutions déjà connues aux exigences des techniques agronomiques. Il collaborait à la réalisation des champs semenciers visant la production en quantité suffisante des semences sélectionnées nécessaires pour la réussite de la révolution verte. Le volet économique concernait: la maximisation de la productivité de la machine face aux structures d'exploitation existantes et à promouvoir l'étude de la rentabilité des différents matériels en fonction des spéculations pratiquées, des types d'exploitation. S'agissant du volet social, son rôle se résumait à la formation et l'information des paysans et à tous ceux qui s'intéressaient à la promotion de l'agriculture camerounaise: la mécanisation, la modernisation par une insertion réelle et définitive des activités agricoles journalières des paysans.

⁴³ C'était un instrument privilégié de la politique gouvernementale de promotion de la culture du cacao. Son objectif premier était de mettre en œuvre un projet de développement de la culture cacaoyère à caractère expérimental.

⁴⁴ Depuis Buea, d'autres comices agropastoraux avaient été organisés dans d'autres provinces : Ngaoundéré le 10 décembre 1974, Bafoussam en novembre 1977 et Bertoua.

plantations par une commission départementale aux meilleurs agriculteurs du département. Ce concours avait été créé par le décret n°781/160 du 1^{er} juillet 1978. La régularité de la culture et son entretien, l'association des cultures, leur rendement et les superficies cultivées étaient des critères retenus pour gagner ce concours.

Conclusion

Pour conclure, nous dirons tout simplement que, par cette communication, on peut se rendre compte que l'État camerounais avait dès les premières lueurs d'orienter son économie vers la satisfaction des besoins de sa population. Avec le vent de développement et l'excitation d'une nation libre, tous les moyens étaient réunis pour amener progressivement le Cameroun vers un développement durable. C'est cette orientation qui caractérisait le libéralisme planifié et plus tard le développement autocentré au Cameroun. Malgré quelques soubresauts qui étaient dus au contexte international et national, les politiques appliquées ici ont atteint les résultats escomptés d'une part et ont échoué de l'autre. Toutefois, l'idéal du Président Ahidjo était de juguler la crise économique qui planait à l'horizon et de conduire la Nation camerounaise vers un développement durable. Nos recherches se poursuivent sur ce sujet à l'Est-Cameroun et certaines enquêtes nous permettront de retracer l'histoire de cette période.

Sources et références bibliographiques

a- Ouvrages

- Ahidjo. A., *Par lui-même*, Monaco, Edition Paul Bory, 1968.
 Alima, J. B. *Sur les chemins de l'Unité*, Paris, ABC, 1977.
 Ela, J. M. *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala, 1982
 Ndongko. A., *Réflexions sur les politiques économiques et le développement du Cameroun*, Yaoundé, Editions Salingue, 1985, p.57
 Winter. G, *Caractéristiques générales et évolution de la planification au Cameroun*, Yaoundé, ORSTOM, 1970

b- Journaux, Articles et Décrets

- Cameroun Industriel et Commercial*, Yaoundé, 1978, n° 42, pp.2-6.
- L'ordonnance n°73/24 du 24 mai 1973. Le décret n°73/496 du 28 août 1973
- Décret n°79/131 du 12 avril 1979 portant réorganisation de l'ONPD

c-Mémoires et Thèses

- Biancally, A, *La révolution verte et le sort du paysan camerounais*, Mémoire de Licence en Sciences Economiques, Université de Yaoundé, 1975
- Dagné. H, *Etude historique d'une institution financière de développement : le Fonds National de Développement Rural (FONADER) 1973-1990*, Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2004.
- Laglane. R, *Le Cameroun à la recherche d'une stratégie de développement du libéralisme planifié au développement autocentré*, Mémoire de Licence en Droit et Sciences Economiques, Université de Yaoundé, 1976, p.21.
- Ndjikeutchi, N, *Plan et stratégie du développement au Cameroun*, Thèse de doctorat d'Etat en Sciences Economiques, Paris, 1973.
- Nkoa Ndono. W, *La politique de développement autocentré et son impact sur le développement économique et social du Cameroun, (1975-1985) essai d'analyse historique*, Mémoire de DIPES II en Histoire, Université de Yaoundé I, ENS, 2003.
- Tezampa, D, *Planification économique au Cameroun : méthodologie d'élaboration des plans*, Mémoire de Maîtrise en Sciences Economiques, Université de Yaoundé, 1987
- Ondo Ndong. E, *La République Unie du Cameroun face à la révolution verte*, Mémoire de Licence en Droit et Science Economiques, Université de Yaoundé, 1975, p.3.

Yaoundé